

Cette zone est protégée par un échafaudage en double sapines sur lequel est installé un plancher pare-gravois léger. Ce n'est rien d'autre qu'un pare-gravois: il peut protéger des chutes d'éléments de petites dimensions, lamelle de pierre ou parcelle d'enduit, mais guère davantage.

Il n'est pas certain qu'il résiste à une charge dynamique, en cas de détachement d'un ou plusieurs voussoirs.

Nous ne pensons pas qu'en l'état de tels risques soient exposés. Une éventuelle aggravation de l'état des voutes des nervures ou des arcs doubleaux donneraient des avertissements préalables (fissurations caractéristiques en cas d'écrasement de voussoirs), mais la zone est à surveiller et l'efficacité du bâchage est d'ores et déjà à parfaire.

* Bas côté Nord, première travée ouest :

* La charpente et la couverture du comble du bas-côté Nord vont faire l'objet d'une première tranche de travaux de réfection dans un proche avenir, nous indique Monsieur le Maire.

Les demi-fermes sont effectivement en très mauvais état, particulièrement la première:

- Le pied de ferme en appui sur le fut du 1er contrefort du mur de bas côté Nord est entièrement pourri, prêt à lâcher. Nous trouvons deux limaces dans le bois, ce qui donne une idée de son état sanitaire.

L'étalement conservatoire de ce pied de ferme est impossible en l'état. Or en cas de rupture à l'appui, la demi-ferme basculerait sur la voûte, à côté du doubleau, et risquerait de la perforer. L'équilibre des voûtes pourrait être compromis.

* Sur l'ensemble de la succession de voûtes d'arêtes du bas-côté Nord: mêmes effets que ceux décrits ci-dessus.

Le bas-côté Nord doit être interdit au public.

* Bas côté sud, au droit du transept:

La couverture du bas-côté Sud n'a pas subi les effets de la tempête de décembre 1999.

Néanmoins, nous relevons des désordres comparables à ceux du bas-côté Nord:

- au droit de la façade Ouest: trace de passage de limaces sur le pied de la 1ère ferme;

- Passages d'eau ayant entraîné le pourrissement de chevrons.

- vers le transept Sud: un couloir d'eau en zinc est fuyard, l'encaissement de bois est pourri; le chevron est atteint.

* Bas de la noue S-O de la croisée du transept:

Il ne s'agit pas d'une zone bâchée, mais d'une zone de fuites en bas de la noue Sud-Ouest de la croisée du transept, exposée aux vents dominants.

* A l'extérieur:

zone humide favorisant le développement de végétation (4604) on voit que la maçonnerie est imprégnée et que des délitages se manifestent sur les pierres de harpage de l'angle de la nef.

On voit aussi que le détail de zinguerie récupérant les eaux de la noue, abondantes dans cette orientation, est très mal résolu. Il est manifeste que des débordements abondants se produisent.

* Dans le comble:

Nous constatons que le pied de ferme est humide à l'angle Sud-Ouest.

* Pilier Sud-Ouest de la croisée du transept:

Traces humides et délitages de pierres depuis le haut du mur Sud (4587), le long des colonnettes côté nef (4586), dans le bas-côté depuis la voûte, l'arc doubleau le séparant du transept, le chapiteau, etc. (4585 et pano1).